

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

DÉCHÈTERIE DE BARBASTE

ZA de Comblat - Tél : 05 53 97 18 01

Lundi	fermé
Mardi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Jeudi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h / 13h30 - 17h

DÉCHÈTERIE DE DAMAZAN

Lieu-dit le Réservoir - Tél : 05 53 84 97 69

Lundi	fermé
Mardi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Jeudi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h / 13h30 - 17h

DÉCHÈTERIE DE FRANCESCAS

Route de Lasserre - Tél : 05 53 97 18 14

Lundi	fermé
Mardi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Mercredi	fermé
Jeudi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi	fermé
Samedi	13h30 - 17h

DÉCHÈTERIE DE NÉRAC

Vieille route d'Agen - Tél : 05 53 65 47 36

Du lundi au samedi	9h - 12h / 13h30 - 17h
-----------------------	------------------------

DÉCHÈTERIE DE MÉZIN

ZA de la Longe - Tél : 05 53 65 75 91

Lundi	fermé
Mardi	fermé
Mercredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Jeudi	fermé
Vendredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h

DÉCHÈTERIE DE PORT-SAINTE-MARIE

Lieu-dit Maury - Tél : 05 53 95 04 64

Lundi	13h30 - 17h
Mardi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Jeudi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h / 13h30 - 17h

DÉCHÈTERIE DE PRAYSSAS

Lieu-dit Ferrie - Tél : 05 53 87 44 13

Lundi	fermé
Mardi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Jeudi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h / 13h30 - 17h

GUIDE PRATIQUE DES DÉCHÈTERIES

7 DÉCHÈTERIES À VOTRE DISPOSITION SUR LE TERRITOIRE DU SMICTOM LGB



FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES

CONDITIONS D'ACCÈS

- L'accès aux déchèteries est **GRATUIT** pour les particuliers résidant sur le territoire du SMICTOM LGB sur présentation d'un justificatif de domicile. Il est restreint aux véhicules de largeur carrossable inférieure ou égale à 2,25 mètres et de PTAC inférieur à 3,5 tonnes.
- Le tri et le dépôt des déchets sont effectués par l'usager dans le respect du règlement intérieur de la déchèterie et des consignes délivrées par le gardien.
- Les apports sont limités à 1 100 litres par semaine.
- Il est strictement interdit de déposer les déchets devant la déchèterie et de récupérer les matériaux dans les bennes.

La déchèterie est un espace clos et gardienné, spécialement aménagé pour accueillir séparément les déchets encombrants ou dangereux qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères ou les déchets recyclables en raison de leur volume ou de leur nature. **Bien triés, ils pourront être recyclés ou valorisés dans le respect de l'environnement.**

LES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE

LES MÉTAUX	LES CARTONS	LES DÉCHETS VERTS	LES GRAVATS
 Objets exclusivement métalliques : radiateurs, cadres de vélo, mobilier en métal,...	 Tous les cartons d'emballage secs, vidés et pliés.	 Feuilles, tontes de pelouses, tailles de haies, petits élagages, branchages,...	 Déchets inertes et matériaux de démolition : béton, parpaings, briques, tuiles, ciment,...
LE BOIS	LES ENCOMBRANTS	LES HUILES DE VIDANGE	LES HUILES ALIMENTAIRES
 Palettes, planches, caisses, meubles ou agglomérés,...	 Ensemble des déchets pour lesquels il n'existe pas de filières de recyclage : Revêtements de sols, ...	 Huiles minérales usagées des véhicules des particuliers	 Huiles végétales (arachide, olive, colza, tournesol,...) utilisées pour les cuissons et les fritures.
LE TEXTILE	LES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES	LES PILES ET BATTERIES	LES LAMPES
 Dans des sacs fermés de 50 L maximum : vêtements, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures,...) et linge de maison.	 Acides, bases, peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, radiographies,...	 Toutes les piles, batteries sèches et batteries des véhicules (automobiles, motos,...)	 Néons, lampes fluocompactes et lampes à LED.
LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES			
 Petits électroménagers (aspirateurs, fers à repasser,...), imprimantes, téléphones, jouets, outils de bricolage et de jardinage.	 Gros électroménagers (réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselles, cuisinières, chauffe-eau,...)	 Ecrans (téléviseurs, moniteurs, écrans informatiques,...)	

Vous disposez également d'un point tri pour déposer tous les déchets recyclables (journaux, magazines, bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, briques alimentaires, cartonnets, bouteilles, pots et bocaux en verre).

LES DÉCHETS REFUSÉS EN DÉCHÈTERIE

							
Ordures ménagères	Déchets putrescibles (hors déchets verts)	Plastiques agricoles	Pneumatiques	Déchets à base d'amiante	Bouteilles de gaz	Extincteurs	Médicaments

Par mesure de sécurité, le gardien de la déchèterie peut refuser tout autre déchet susceptible de porter atteinte aux personnes ou aux biens.

La laine de verre est acceptée en déchèterie **UNIQUEMENT** en sacs fermés dans la limite des 1 m³.